

Edité sur [www.depute-mallie.com](http://www.depute-mallie.com)

**Monsieur Luc CHATEL**  
*Ministre de l'Éducation Nationale  
de la Jeunesse et de la Vie associative*  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Nos réf. : D RM/TB/12742806

Paris, le 30 août 2011

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la « *la théorie du genre sexuel* », présente dans certains manuels de sciences et vie de la terre de classe de première.

Selon cette théorie, les personnes ne sont plus définies comme hommes et femmes mais comme pratiquants de certaines formes de sexualités : homosexuels, hétérosexuels, bisexuels, transsexuels. Ces manuels imposent donc une théorie philosophique et sociologique qui n'est pas scientifique, qui affirme que l'identité sexuelle est une construction culturelle relative au contexte du sujet.

Par exemple, il est écrit que « *le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin ou de féminin. Cette identité sexuelle, construite tout au long de notre vie, dans une interaction constante entre le biologique et contexte socio-culturel, est pourtant décisive dans notre positionnement par rapport à l'autre* ».

Ces manuels constituent donc au moins trois entorses aux valeurs de l'école laïque et républicaine car l'école doit avant tout former l'esprit critique selon les exigences de la raison et se doit d'être neutre. Par ailleurs, on ne peut pas obliger les professeurs de SVT à relayer un discours extra-scientifique. Pour le journaliste et écrivain, Gérard Leclerc, « *Il s'agit d'imposer une idéologie fabriquée aux États-unis et dont le caractère philosophique, militant, voire intrusif, est patent* ».

Inscrite dans le Code de l'éducation, l'éducation à la sexualité doit avant tout reposer sur une démarche éducative qui répond à la fois à des questions de santé publique et à des problématiques concernant les relations entre garçons et filles non à des théories fumeuses.

Même si la « *théorie du genre sexuel* » n'apparaît pas *stricto sensu* dans les programmes d'enseignement de SVT, elle est clairement présentée dans les manuels scolaires ce qui est autant illégitime que choquant. Le manuel édité par Hachette y consacre par exemple une page entière, sous l'intitulé « *Le genre, une construction sociale* » !

Il est donc du devoir de l'Etat de mieux contrôler le contenu des manuels scolaires dont disposent les lycéens et nous comptons sur votre action afin de retirer des lycées les manuels qui présentent cette théorie. C'est l'éducation de nos enfants qui est en jeu.

Vous remerciant par avance de la bienveillance avec laquelle vous voudrez bien étudier ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Richard Mallié - Elie Aboud - Alfred Almont – Patrick Beaudouin -  
Véronique Besse – Etienne Blanc - Valérie Boyer - Jean-Marie Binetruy -  
Emile Bléssig - Claude Bodin - Chantal Bourragué - Françoise Branget -  
Louis Cosyns – Marie-Christine Dalloz - Bernard Debré - Jean-Pierre  
Decool - Rémi Delatte- Bernard Depierre – Eric Diard - Jean-Pierre Door -  
Dominique Dord - Jean-Michel Ferrand – Sauveur Gandolfi-Scheit - Jean-  
Paul Garraud – Alain Gest - François-Michel Gonnot - Philippe Gosselin -  
Michel Grall – Anne Grommerch – Pascale Gruny - Jean-Claude Guibal -  
Francis Hillmeyer - Françoise Hostalier - Guénhaël Huet - Jaqueline Irlès –  
Jacques Lamblin - Thierry Lazaro - Michel Lejeune - Jean-Marc Lefranc -  
Céleste Lett - Gérard Lorgeoux - Gabrielle Louis-Carabin - Lionnel Luca  
- Daniel Mach - Jean-Pierre Marcon – Hervé Mariton - Christian Ménard -  
Gérard Menuel - Philippe Meunier – Jean-Claude Mignon – Alain Moyne-  
Bressand - Jacques Myard – Jean-Pierre Nicolas - Yves Nicolin – Béatrice  
Pavy - Nicolas Perruchot – Henri Plagnol – Josette Pons - Eric Raoult -  
Laure de la Raudière - Frédéric Reiss - Jacques Remiller - François  
Rochebloine - Jean-Marc Roubaud – Rudy Salles - Fernand Siré -  
Dominique Souchet – Guy Teissier - Michel Terrot – Dominique Tian - Yves  
Vandewalle - Christian Vanneste – René-Paul Victoria - Philippe Vitel -  
Michel Voisin - Jean Ueberschlag**